

ACTION RETRAITÉS

Montreuil, le 15 Avril 2015

RETRAITÉS, AGISSONS POUR DÉFENDRE NOS DROITS

Après le succès des mobilisations des 12 mars, 17 mars et 09 avril 2015, la CGT appelle à élargir et renforcer le rapport de forces.

Nous etions 4 500 a Paris le 12 mars 2015 devant le CA de la CPRP SNCF, à l'appel de la CGT, l'UNSA, SUD-Rail, FGRCF :

- Pour exiger une augmentation des pensions alors qu'elles sont gelées au moins jusqu'au 1^{er} octobre 2015.
- Pour refuser la promulgation du décret remettant en cause le paiement trimestriel à échoir avec l'objectif, à terme, de casser notre régime spécial afin de l'aligner sur celui du régime général.
- Pour exiger la tenue d'un groupe de travail sur les réversions, promis par les 2 derniers gouvernements, afin de porter celles-ci à 60% sans condition de ressources.
- Pour obtenir la validation des trimestres d'apprentissage pour le calcul des pensions.

Nous etions plus de 30 000 dans les rassemblements et manifestations le 17 mars 2015, a l'appel de 8 organisations syndicales :

- Pour exiger l'augmentation de notre pouvoir d'achat et l'arrêt du blocage des retraites du régime général, des régimes spéciaux et des régimes complémentaires.
- La mise en œuvre, courant 2015, de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, de la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale et de l'intégration de l'accueil en établissement dans la loi.
- Pour le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Nous etions tres nombreux a Paris Le 09 avril 2015 et dans les 86 manifestations territoriales parmi les 300 000 participants :

- Pour refuser l'austérité et exiger une politique de croissance passant par une augmentation des salaires et des pensions ainsi qu'un développement de l'emploi, des investissements et du service public.
- Pour le retrait de la loi Macron, liberticide pour les droits des salariés.

FACE A CES MOBILISATIONS IMPORTANTES, LE GOUVERNEMENT REPOND PAR LE MEPRIS ET L'ARROGANCE :

 Les responsables de la direction SNCF et du gouvernement voteront pour la promulgation d'un nouveau décret applicable au 1er janvier 2016 concernant la mensualisation des pensions.



- Le ministère des affaires sociales refuse toujours de tenir le groupe de travail sur les réversions et veut faire payer le rachat des trimestres non validés par les ex-apprentis.
- La direction SNCF propose au CA de la CPRP SNCF du 18 octobre 2014 de revenir sur les mesures non pérennes et impose le retrait du forfait optique de 100€ au 1er septembre 2015.
- Le gouvernement engage au forceps et au pas de charge des lois de société marquées du sceau de l'austérité et de la réduction des dépenses dans le cadre du pacte de responsabilité (50 milliards d'euros d'économies), loi Macron, loi sur la transition énergétique, loi sur la réforme du système ferroviaire, loi santé, loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ...

UNE LOI SANTE DESASTREUSE POUR L'HOPITAL PUBLIC:

Au-delà des 21 milliards d'euros d'économies imposés par le gouvernement sur la protection sociale, dont une grande partie impacte la loi santé, l'union Européenne exige 3 milliards supplémentaires d'économies pour diminuer le déficit public.

De ce fait, les hôpitaux publics, déjà asphyxiés, vont l'être davantage, l'objectif national de dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) atteignant son plus bas niveau historique.

860 millions d'euros d'économies supplémentaires sont demandés avec 66 000 postes supprimés d'ici 2017.

Les centres de santé sont oubliés du projet de loi alors qu'ils sont nécessaires dans les territoires et qu'ils appliquent les tiers-payants.

Rien n'est prévu pour supprimer les franchises et forfaits imposés par la loi Bachelot en 2008.

IL VA FALLOIR ELARGIR ET RENFORCER LE RAPPORT DE FORCES POUR FAIRE PLIER GOUVERNEMENT ET DIRECTION SNCF :

Nous devons contraindre le ministère des affaires sociales à nous recevoir sur la base de nos revendications.

Il ne doit pas promulguer le nouveau décret visant à nous mensualiser.

Pour cela nous allons engager une pétition nationale unitaire à faire signer massivement que nous remettrons au ministère des affaires sociales dans le cadre d'une initiative nationale avant la fin de l'année.

Nous aurons besoin de l'investissement de l'ensemble des retraités pour élargir la mobilisation.

Plus personne ne peut rester au bord du chemin et rester spectateur car notre avenir, celui de notre régime spécial, sont en jeu.

Alors signons largement la pétition et adhérons à la CGT pour ceux qui veulent prendre leur destin en main.

F É D É R A T I O N CGT CHEMINOTS DE s J'ADHÈRE À LA CGT BULLETIN D'ADHESION FÉDÉRATION COT CHEMINOTS. Prénom :.... 263, Rue de Paris - Case 546 93 515 MONTREUL Co. Adresse :..... T4I: 01.55.82.84.40 Ne dites plus : « Que fait la CGT ? » FAITES-LA! Fonction: Grade :..... Position de rémunération : Nom du secteur: Tél : Etablissement :.... Syndicat:.....Tél:.... Nom du contact : Tél :..... E-mail :.... Nom du syndiqué :....